



Note d'informations et d'échanges n° 50 Du 7 février 2022

Projet d'aménagement de la voirie dans le quartier du Potager du Dauphin

Chers amis,

Lors de notre dernière assemblée générale, nous vous avons présenté une version actualisée de notre projet de transformer la voirie de notre quartier **avec la création d'une zone de rencontre** tout autour du Potager et informé de la prochaine étape des travaux de la commission « Circulation » de ARQP consistant à la fois à procéder à :

- **une étude**, rue par rue, de tous les cas particuliers qui nous seront remontés sur la voirie de cette zone, le stationnement et les sens de circulation ;

- **une large consultation** auprès des habitants mais aussi des usagers du Potager du Dauphin et des parents d'élèves de l'Ecole des Jardies, portant notamment sur les aménagements pour toutes les rues du quartier du stationnement fixe, des sens de circulation et de la voirie de la zone apaisée : ralentisseurs, plantations d'arbustes et de plantes, bacs décoratifs, éclairage...

Sur le premier point, nos rencontres avec des riverains ont débuté et permis à la fois d'explicitier les motifs de notre démarche, de lever des interrogations et de dégager des adaptations.

Sur le second point, nous préparons un questionnaire très complet afin de bien identifier les satisfactions mais aussi les insatisfactions au regard des usages de chacun.

Vous pourrez tous exprimer ainsi vos choix sur les différents aspects du projet (y compris sur les sens de circulation et le stationnement dans le cadre de l'aménagement proposé).



Dans ce contexte, nous ne pouvons que déplorer la diffusion d'un tract signé « des habitants du quartier » mais en réalité, initié par un administrateur mécontent de ne pas voir ses positions personnelles reprises par l'Assemblée Générale et le Conseil d'administration.

En présentant, nos propositions comme constituant « **un projet insensé de mise en œuvre de sens uniques autour du Potager du Dauphin qui bouleverserait la vie des habitants du quartier sans répondre à aucune nécessité** », ce tract n'a pour objectif que d'entraver notre démarche de concertation et de discréditer l'action du Conseil d'administration en se livrant à une présentation de notre projet, biaisée et émaillée de lacunes et inexactitudes.



➤ **En premier lieu**, comme en juin dernier, il tente de faire croire à une mise en œuvre immédiate de propositions dont la réalisation doit s'inscrire dans un temps long qui est celui de la programmation sur deux ou trois ans de la réalisation de travaux d'enfouissement des réseaux dans le cœur de notre quartier. L'objectif est clair, il s'agit d'affoler les habitants en faisant l'économie d'un débat contradictoire.

➤ **En second lieu**, il réduit à la seule mise en place de sens interdit un projet global qui vise à valoriser notre quartier, à **restituer aux voies du quartier leur vocation de voies de desserte locale et à mettre fin au développement d'une circulation de transit E O et N S qui impacte une bonne partie du quartier** (à l'exception des rues Nouvelle et Marthe Edouard) et enfin, à mieux satisfaire les besoins en stationnement de riverains mais aussi, des meudonnais usagers des équipements et activités du Potager.

➤ **En troisième lieu**, il feint d'ignorer qu'actuellement sur les 7 voies de desserte traversant le quartier, deux d'entre elles sont déjà en sens unique ainsi qu'une des sections d'une troisième voie. Or, la proposition présentée à l'AG du 4 décembre dernier, modifiée par rapport à la proposition initiale sur ce point, se réduit à l'ajout d'une voie supplémentaire en sens unique (la rue Obeuf), à celle d'une section supplémentaire de la rue Porto Riche (le long du Potager) et à l'inversion du sens unique actuel de la rue Valentine.

➤ **En quatrième lieu**, l'opposition de principe au regard d'une proposition bien modeste, ignore superbement la situation d'autres riverains habitant le long de voies dont le trafic est 5 à 10 fois supérieur à celui de la rue Nouvelle. Il ignore également les **motifs de sécurité** auxquels répondent ces propositions notamment une absence de visibilité sur certaines sections de voies où les véhicules ne peuvent se croiser. Le raisonnement soutenu par certains de l'absence ou la rareté d'accidents reviendrait à justifier l'absence de toute mesure de sécurité au regard d'un risque réel au seul motif de l'absence d'accident.

➤ **En cinquième lieu**, il fait valoir une absence de débat et de vote sur un projet qui n'aurait été exposé que « brièvement » à l'Assemblée Générale alors qu'ont été rappelés sa genèse (la diffusion d'un questionnaire en juin 2019), les objectifs et les résultats attendus et qu'enfin, ont été décrites les évolutions de nos propositions. Il n'a pas davantage été empêché de prendre la parole et la prise de parole d'un autre opposant n'a guère suscité d'écho suite aux objections très précises qui lui ont été opposées.



Aujourd'hui, nous ne pouvons que déplorer qu'un administrateur d'association engage de telles campagnes de dénigrement pour faire valoir des positions personnelles en présentant de manière fallacieuse la situation de l'ensemble des riverains comme étant identique à la situation privilégiée qui est la sienne en raison de sa localisation.

Le conseil d'administration entend continuer à faire prévaloir une recherche de l'intérêt général mais aussi d'un équilibre entre des intérêts particuliers opposés mais pouvant correspondre à des préoccupations légitimes en fonction des situations et des besoins propres de chacun riverain, usager du Potager ou de l'Ecole des Jardies.

Le Quartier du Potager est notre « maison commune » et c'est cette démarche gagnant / gagnant que nous avons déjà adoptée avec succès sur le PLU.



Nous restons à votre écoute ; n'hésitez pas à nous solliciter si vous souhaitez des précisions sur certains points ou bien rencontrer les membres de notre commission " Circulation " pour en parler, à l'adresse mail de notre association « contact@quartierdupotager-meudon.fr »

Très cordialement
Pour l'association et le Bureau
Dimitri Floros, président
Jean Verdon, chargé de la Circulation